

COMMISSION SCOLAIRE EASTERN TOWNSHIPS

CONSEIL DES COMMISSAIRES

MARDI, LE 27 JUIN 2023 – 19H
SALLE DE CONFÉRENCE DE LA CSET
340, RUE SAINT-JEAN-BOSCO
MAGOG (QUÉBEC) J1X 1K9

PROCÈS-VERBAL

Améliorer la littératie et la numératie – Prévenir le décrochage scolaire

COMMISSAIRES		COMMISSAIRES PARENTS	
Gordon Barnett	Z	Dan Nagle	Z
Claire Beaubien	Z	Helene Turgeon	Z
Shawn Jersey	Z	Daniel Zigby	Z
Richard Gagnon		Eliza McKnight	Z
Gary Holliday	Z	COMITÉ DES DIRECTEURS	
Joy Humenuik, vice-présidente	Z	Éric Campbell – Secrétaire général	P
Mary-Ellen Kirby	Z	Kandy Mackey – Assistante directrice générale	Z
Frank MacGregor	Z	Michel Soucy – Directeur général	P
Richard Gosselin	Z	Caroline Dufresne – Directrice des ressources humaines	Z
Jonathan Murray	Z	Sophie Leduc – Directrice des services financiers	Z
Michael Murray, président	Z	Eva Lettner – Directrice de technologies d'enseignement et services pédagogiques	Z
Tina Pezzi-Bilodeau	Z	Emmanuelle Gaudet – Directrice des services complémentaires	Z
	Z	Éric Plante – Directeur des ressources matérielles	Z

ZOOM (Z) – MEMBRES PRÉSENTS (P) – MEMBRES ABSENTS (A)

OBSERVATEURS

Holly Bailey, Consultante en communications

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le président ouvre la séance à 19h.

2. QUORUM ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

QUORUM A ÉTÉ ÉTABLI ET PROPOSÉ PAR le commissaire G. Holliday afin d'adopter l'ordre du jour du 27 juin 2023 tel que déposé :

Les résolutions inscrites à l'ordre du jour seront présentées de manière abrégée par l'administrateur ou le commissaire qui les présente, afin de gagner du temps. Si des détails ou des clarifications supplémentaires sont nécessaires, tout membre peut les demander et la résolution sera lue dans son intégralité.

Adoptée à l'unanimité

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 23 MAI 2023

Résolution N° CSET 23-06-90

Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil des commissaires qui a eu lieu le 23 mai 2023

ATTENDU qu'une copie des minutes de la réunion du 23 mai 2023 a été remise à chacun des commissaires au moins six (6) heures avant l'ouverture de l'assemblée, le secrétaire général est dispensé d'en faire la lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire G. Barnett de dispenser le secrétaire général de la lecture des minutes et d'approuver les minutes de la réunion du 23 mai 2023, tel que déposées.

Adoptée à l'unanimité

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

A. Blampied

Présidente de l'ATA :

Seriez-vous d'accord pour dire que la violence dans les écoles de la CSET a augmentée?

M. Murray

Président de la CSET :

Je peux attester que certains enseignant(e)s m'ont confirmé que les élèves étaient moins respectueux. Il se peut qu'un phénomène se soit produit : en donnant une définition aussi large de la violence, on l'a fait paraître plus courante. J'ai entendu des interprétations divergentes quant à l'augmentation de la violence, mais je ne peux pas me contenter d'une déclaration générale sur l'augmentation de la violence. Je crois que de nombreux aspects devraient être nuancés avant que nous puissions avoir une discussion sérieuse à ce sujet.

A. Blampied

Présidente de l'ATA :

L'ATA a mené sa propre enquête auprès des enseignant(e)s membres sur la violence à l'école et a constaté une augmentation de 16 % des agressions physiques au cours de l'année écoulée. Les commissaires de la CSET souhaiteraient-ils collaborer à une réponse aux conclusions du rapport?

M. Murray

Président de la CSET :

Je suis réceptif à cette proposition. Nous voulons que chacun se sente en sécurité dans nos écoles et nous souhaitons trouver des solutions à toute violence, physique ou autre.

5. RECONNAISSANCE DE L'EXCELLENCE

Le Président, M. Murray a invité les commissaires suivants à présenter le prix d'excellence du 27 juin 2023 :

Ce mois-ci, le Conseil des commissaires et les cadres supérieurs de la Commission scolaire Eastern Townships aimeraient signaler ce qui suit :

Les élèves de *Parkview Elementary* ont une voix à l'hôtel de ville de Granby !



Photos avec l'autorisation de M^{me} Ashley Newton

Commissaire R. Gosselin :

Les élèves de la classe de 4^e année de M^{me} Newton de *Parkview Elementary* ont mis leurs créativité au service de la communauté de Granby.

L'année dernière, le maire de Québec a demandé aux enfants de créer une « Chaise générationnelle », qui rappellerait aux élus de prendre des décisions en tenant compte des besoins des générations futures. Le projet a été réalisé dans différentes villes de la province avec l'aide d'une organisation intitulée « Mères au Front ».

Lorsqu'un parent a présenté l'opportunité à M^{me} Newton, elle s'est empressée d'y participer. Ses élèves, très créatifs, ont fait un travail fabuleux pour décorer la chaise sur le thème de la nature, en mettant l'accent sur les espèces que l'on trouve à Granby et dans les environs, dans la région de la Haute-Yamaska. Un biologiste local s'est même joint à la classe pour les informer sur les types de faune et d'insectes présents dans la région. Les élèves ont ensuite choisi les espèces qu'ils voulaient représenter sur la chaise.



Commissaire R. Gosselin – suite :

Le lundi 5 juin, M^{me} Newton et quelques élèves ont assisté à la réunion du conseil municipal et ont personnellement présenté la chaise. Les élus de la ville de Granby ont été très heureux de recevoir ce cadeau et lui ont réservé une place permanente à la table des directeurs de l'hôtel de ville de Granby. M^{me} Newton a trouvé que le projet était une expérience incroyablement enrichissante pour ses élèves, car il fusionnait les disciplines de l'art, de la biologie, de la politique et, plus important encore, il leur a montré qu'ils étaient des citoyens importants de la société, une société qui doit s'efforcer de protéger son environnement naturel.

La communauté apporte son soutien aux élèves diplômés de Massey-Vanier!



Photos avec l'autorisation de M^{me} Sue McLean

Commissaire R. Gagnon : Une cinquantaine d'élèves diplômés de *Massey-Vanier High School* ont bénéficié du soutien de la communauté lors de la soirée annuelle de remises de bourses d'études, qui s'est tenue le 31 mai 2023. Le *Massey-Vanier Scholarship, Bursary Fund (MVSBF)* a été créé en 1975 pour apporter un soutien financier aux élèves poursuivant des études postsecondaires et continue de le faire aujourd'hui.

Plus de 122 000 \$ ont été attribués aux élèves diplômés par des donateurs de la communauté, notamment des entreprises, des loges, des fondations, des particuliers, des bourses commémoratives, des clubs philanthropiques et d'autres groupes. Les donateurs fixent les critères d'attribution de leurs bourses : les élèves doivent maintenir une moyenne générale de 60 % ou plus pour bénéficier d'une bourse et une moyenne de 80 % ou plus pour être éligibles à une bourse d'études. Les récipiendaires peuvent être récompensés pour leur détermination et leurs persévérances, leurs talents de création littéraire, le choix d'une vocation et même les services rendus à la communauté, parmi d'autres critères établis par le donateur. C'est tout un processus que de coordonner ces prix qui sont pris en charge par le comité de la *MVSBF* qui

compte 13 bénévoles qui travaillent tout au long de l'année pour faire de cette soirée de remise des prix un véritable succès, sans parler de tous les bénévoles qui contribuent dans les coulisses!

Nous félicitons tous les lauréats de cette année, y compris **Dannica Davies** et **Noah Sparling**, que l'on voit sur la photo du bas. Ils ont tous les deux obtenu une bourse des commissaires de la CSET, qui applaudissent fièrement nos élèves diplômés. Merci à l'ensemble de la communauté pour sa générosité et son soutien continu!

Une enseignante de *Lennoxville Elementary* a marqué l'histoire à la CSET!



Commissaire G. Barnett : M^{me} Isabelle Desbiens, enseignante d'éducation plein air à *Lennoxville Elementary* est reconnue pour son approche proactive a marqué l'histoire en devenant la première enseignante de la CSET à obtenir son permis de conduire d'autobus! Après avoir réussi ses examens ophtalmologiques et médicaux, elle a commencé à étudier pour l'épreuve écrite en vue d'obtenir son permis de conduire de classe 2. Le processus était loin d'être facile et M^{me} Desbiens est la première à dire qu'elle a acquis une compréhension et un respect différents du monde des véhicules lourds!

Après avoir suivi la partie théorique de la formation, il s'agissait d'apprendre à conduire un autobus. Elle a demandé de l'aide de M. Darryl Harrison, instructeur de conduite pour la CSET, et grâce à son excellent coaching et mentorat, M^{me} Desbiens a pu passer son examen de conduite avec succès. Grâce aux

nombreuses heures de travail après l'école et les fins de semaine, M^{me} Isabelle Desbiens est devenue la première enseignante de la CSET à obtenir son permis de classe 2 le 30 mai. Nous la félicitons pour cet accomplissement!

6. AFFAIRE DÉCOULANT DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

Il n'y a eu aucune affaire découlant de la réunion précédente.

7. AFFAIRES NOUVELLES

Le secrétaire général, É. Campbell a demandé au nouveau commissaire élu de prêter serment.

7.1 Serment – Commissaire représentant les parents

I, DANIEL NAGLE having been appointed as Commissioner Representing Parents in Elementary Schools of the Eastern Townships School Board, make oath that I will faithfully discharge the duties of my office according to the best of my judgment and ability.

Commissioner signature

Sworn before me, the undersigned, this _____ day of _____ 2023 in Magog, Quebec.

Eric Campbell, Secretary General

Le commissaire Daniel Nagle a prêté serment. Le formulaire sera renvoyé au secrétaire général pour signature.

Le directeur général, M. Soucy a présenté les deux résolutions suivantes :

7.2 Résolution N° CSET 23-06-91

Confirmation de la structure administrative du centre administratif – 2023-2024

ATTENDU que l'article 134 du Règlement sur certaines conditions d'emploi du personnel supérieur des commissions scolaires et du Comité de Gestion de la Taxe Scolaire de l'Île de Montréal précise que la commission scolaire doit confirmer la structure administrative du centre administratif, telle qu'elle a été modifiée;

ATTENDU que les commissaires ont examiné la structure administrative proposée pour le centre administratif pour l'année scolaire 2023-2024 au cours de la réunion du Comité consultatif sur la gouvernance et l'éthique qui a eu lieu le 13 juin 2023;

ATTENDU qu'à la suite de la nomination de la directrice générale adjointe qui conservera son mandat de directrice des services financiers, il a été recommandé de créer le poste de « directrice adjointe » au sein du département des finances dans la structure existante;

ATTENDU que *Eastern Townships Association of Administrators (ETAA)* a été dûment consultée sur la structure;

ATTENDU que cette structure administrative entrera en vigueur le 1^{er} juillet 2023, sauf indication contraire;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire G. Holliday que le Conseil des commissaires approuve la structure administrative du centre administratif pour l'année scolaire 2023-2024, à compter du 1^{er} juillet 2023.

Adoptée à l'unanimité

7.3 Résolution N° CSET 23-06-92

Confirmation de la structure administrative des écoles et des centres – 2023-2024

ATTENDU que l'article 134 du Règlement sur certaines conditions d'emploi du personnel supérieur des commissions scolaires et du Comité de Gestion de la Taxe Scolaire de l'Île de Montréal précise que la commission scolaire doit confirmer la structure administrative du siège social, telle qu'elle a été modifiée;

ATTENDU que les commissaires ont examiné la structure administrative proposée pour les écoles et les centres pour l'année scolaire 2023-2024 au cours de la réunion du Comité consultatif sur la gouvernance et l'éthique qui a eu lieu le 13 juin 2023;

ATTENDU que *Eastern Townships Association of Administrators (ETAA)* a été dûment consultée sur la structure 2023-2024;

ATTENDU que cette structure administrative entrera en vigueur le 1^{er} juillet 2023, sauf indication contraire;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire T. Pezzi-Bilodeau que le Conseil des commissaires approuve la structure administrative des écoles et des centres pour l'année scolaire 2023-2024, à compter du 1^{er} juillet 2023.

Adoptée à l'unanimité

Le secrétaire général, É. Campbell a présenté les deux résolutions suivantes :

7.4 Résolution N° CSET 23-06-93**Règlement 14 – Examen des plaintes portant sur des questions autres que les services rendus aux élèves**

ATTENDU qu'avec la mise en œuvre de la nouvelle Loi sur le protecteur national des élèves, chaque commission scolaire doit élaborer son propre règlement relatif à *l'examen des plaintes portant sur des questions autres que les services rendus aux élèves*;

ATTENDU que la commission scolaire a élaboré un règlement relatif à *l'examen des plaintes portant sur des questions autres que les services rendus aux élèves* (B014);

ATTENDU que la proposition de règlement 14 sur *l'examen des plaintes portant sur des questions autres que les services rendus aux élèves* a été élaborée avec la participation du comité de gouvernance et d'éthique;

ATTENDU que le règlement relatif à *l'examen des plaintes portant sur des questions autres que les services rendus aux élèves* est passé par le processus de consultation auprès du comité des parents, de tous les conseils d'établissement et par le comité de gestion;

ATTENDU que tous les commentaires reçus ont été pris en considération;

ATTENDU que la version finale du *règlement 14* a été présentée au comité exécutif;

ATTENDU que le présent règlement entrera en vigueur le jour de la publication d'un avis public;

ATTENDU qu'une copie conforme du règlement B014 sera envoyée à chaque conseil d'établissement et au comité des parents une fois qu'il aura été adopté par le Conseil des commissaires;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire H. Turgeon que le règlement 14 – *Examen des plaintes portant sur des questions autres que les services rendus aux élèves* soit adopté.

Adoptée à l'unanimité

7.5 Résolution N° CSET 23-06-94**Renouvellement d'assurance – 2023-2024**

ATTENDU que les articles 178 et 270 de la Loi sur l'instruction publique stipule qu'une commission scolaire doit souscrire à une assurance responsabilité civile, à une assurance professionnelle et à une assurance des biens (équipements et véhicules);

ATTENDU que le régime d'assurance actuel de la Commission scolaire Eastern Townships (CSET) arrive à échéance le 30 juin 2023;

ATTENDU que le Conseil des commissaires a accepté d'adhérer à *l'Union réciproque d'assurance scolaire du Québec (URASQ)* par résolution (ETSB-23-03-56) en mars 2023 pour l'assurance responsabilité;

ATTENDU que depuis 2012-2013, le Conseil des commissaires a autorisé la participation de la CSET au Regroupement des commissions scolaires et des centres de services scolaires de la Montérégie et en Estrie en matières d'assurances;

ATTENDU Regroupement des commissions scolaires et des centres de services scolaires de la Montérégie et en Estrie continuera à lancer un appel d'offres pour une assurance couvrant la criminalité, l'équipement et les véhicules;

ATTENDU que *BFL Canada* et *Beneva* (anciennement nommé *La Capitale*) ont respectivement soumissionné sur des garanties spécifiques pour couvrir l'ensemble des garanties proposées par le *Regroupement des commissions scolaires et des centres de services scolaires de la Montérégie* et en *Estrie en matières d'assurances* for 2023-2024;

ATTENDU la firme professionnelle *Gestion Turcot & Associés Inc.* a recommandé les offres de *BFL Canada* et de *Beneva*;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire G. Holliday d'accepter les offres de *BFL Canada* et de *Beneva* pour le renouvellement du contrat d'assurance contre la criminalité, l'équipement et pour les véhicules pour l'année scolaire 2023-2024.

Adoptée à l'unanimité

Le directeur général, M. Soucy a présenté les quatre résolutions suivantes :

7.6 Résolution N° CSET 23-06-95

Rapport d'évaluation du Plan de gestion des risques relatifs aux risques de corruption et de collusion dans le processus de gestions des contrats

ATTENDU que la Commission scolaire Eastern Townships (CSET) est responsable de l'acquisition, de la manière la plus transparente, efficace et efficiente possible avec la politique d'achat de la CSET et les exigences du gouvernement (lois, politiques, règlements, etc.), les biens et services nécessaires afin d'accomplir sa mission;

ATTENDU que le 14 juin 2016, le Conseil du trésor a adopté la Directive concernant la gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle (ci-après « la Directive »);

ATTENDU que la Directive est entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2016 et a été adoptée en vertu de l'article 26 de la loi sur les contrats des organismes publics (CQLR, c. C-65.1);

ATTENDU que conformément à la Directive, la CSET est requise d'adopter un cadre organisationnel de gestion de risques de corruption et de collusion dans le processus de gestion de contrats (ci-après le « cadre organisationnel »);

ATTENDU que la CSET doit implanter un plan triennal de gestion des risques de corruption et de collusion pour les marchés publics. Le plan comprend le contexte organisationnel, l'analyse de la situation actuelle, la situation désirée établissant un plan de mesures d'atténuation des risques et un suivi des mesures mises en place;

ATTENDU que la CSET a évalué le plan d'action triennal, a examiné les mesures mises en œuvre et a présenté ses résultats au comité de vérification;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire J. Humenuik que le rapport d'évaluation du Plan de gestion des risques relatif aux risques de corruption et de collusion dans les processus de gestion des contrats soit reçu tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

7.7 Résolution N° CSET 23-06-96

Plan d'organisation pour la gestion des risques de corruption et de collusion dans le processus de gestion des contrats

ATTENDU que La Commission scolaire Eastern Townships (CSET) est responsable de l'acquisition, de la manière la plus transparente, efficace et efficiente possible, des biens et services nécessaires à l'accomplissement de sa mission.

ATTENDU que la CSET s'engage à appliquer les meilleures pratiques en conformité avec sa politique d'achat interne et avec les lois et politiques gouvernementales applicables au processus de gestion des contrats pour les organismes publics;

ATTENDU que le 14 juin 2016, le Conseil du trésor a adopté la Directive Concernant la gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle (ci-après «la Directive »);

ATTENDU que la Directive est entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2016 et a été adoptée en vertu de l'article 26 de la Loi sur les contrats des organismes publics (CQLR, c. C-65.1);

ATTENDU conformément à la Directive, la CSET est tenue d'adopter un cadre organisationnel pour gérer les risques de corruption et de collusion dans le processus de gestion des contrats (ci-après, le « Cadre organisationnel »);

ATTENDU que la CSET doit mettre en œuvre un plan de gestion des risques de corruption et de collusion pour les marchés publics. Le plan doit inclure le contexte organisationnel, l'évaluation de la situation actuelle, la situation souhaitée, l'établissement d'un plan de mesures d'atténuation des risques, un suivi et une révision des mesures mises en œuvre;

ATTENDU le document sur le Cadre Organisationnel est destiné à tous les employés impliqués dans le processus de gestion des contrats à la CSET et s'applique au processus de gestion des contrats pour l'achat de biens et de services et pour les projets de construction, indépendamment de la nature et de la source de leur financement;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire J. Murray que le rapport d'évaluation sur le plan de gestion des risques concernant les risques de corruption et de collusion dans les processus de gestion des contrats soit reçu tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

7.8 Résolution N° CSET 23-06-97

Contrats avec des organismes – Reddition annuelle des comptes

ATTENDU que le 7 décembre 2012, l'Assemblée nationale a adopté le projet de loi 1 – *Loi sur l'intégrité dans les marchés publics*;

ATTENDU que conformément à cette loi, le Conseil du Trésor a décrété que la Directive concernant la reddition de comptes en gestion contractuelle des organismes publics (ci-après « la Directive »), qui est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2013 et s'applique particulièrement aux commissions scolaires;

ATTENDU que la Directive décrit tous les cas de reddition de comptes et normalise le contenu et le type de renseignements à transmettre au Secrétariat du Conseil du Trésor;

ATTENDU que les exigences prévues dans la présente directive proviennent de la Loi sur les contrats des organismes publics (LCOP), qui vise à promouvoir la reddition de comptes fondée sur la responsabilisation des dirigeants des organismes publics et sur l'utilisation appropriée des fonds publics;

ATTENDU que selon les exigences énoncées dans la Directive, la commission scolaire est tenue de rendre compte de ses activités contractuelles pendant la période du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023;

ATTENDU que la Directive stipule que le premier dirigeant de l'organisme public doit attester, sur une base annuelle, de la fiabilité des données et des contrôles liés aux contrats en utilisant le formulaire présenté à la réunion du Comité consultatif de vérification le 20 juin 2023;

ATTENDU qu'à la Commission scolaire Eastern Townships, les fonctions du dirigeant de l'organisme public pour lequel un compte doit être rendu incombent au Conseil des commissaires;

ATTENDU que le Conseil des commissaires doit rendre des comptes des autorisations qu'il a données durant la période du 1^{er} avril au 31 mars 2023;

ATTENDU que toutes les activités contractuelles ont été exécutées par les administrateurs des commissions scolaires concernés et le respect du LCOP au mieux de leur jugement et de leurs capacités au sein des ressources disponibles;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire F. MacGregor, appuyé par la commissaire T. Pezzi-Bilodeau que la Commission scolaire Eastern Townships : **ADOpte** la déclaration du dirigeant de l'organisme public attestant de la fiabilité des données et des contrôles de gestion annexés à la présente résolution, conformément au gabarit proposé par le Secrétariat du Conseil du Trésor :

1. « Cette déclaration est faite par le dirigeant de l'organisme public dans un contexte où toutes les activités contractuelles ont été effectuées par les administrateurs appropriés en respectant le LCOP au mieux de leur jugement et de leurs capacités et dans les limites des ressources disponibles ».
2. **AUTORISE** le président de la commission scolaire de signer la déclaration du dirigeant de l'organisme public (annexe 3) et tout autre document requis pour respecter les exigences de reddition de comptes prévues par la Directive;

3. **TRANSMETTRE** tous les documents requis au Secrétariat du Conseil du Trésor afin de respecter l'obligation de rendre compte prévue dans la Directive au plus tard le 30 juin 2023.

Adoptée à l'unanimité

7.9 Résolution N° CSET 23-06-98

Nomination du contrôleur du respect des règles contractuelles – Loi sur les contrats des organismes publics

ATTENDU que la commission scolaire est un organisme public, visé par l'article 4 de la Loi sur les contrats des organismes publics (LCOP), qui utilise des fonds publics pour acheter des biens, obtenir des services et faire exécuter des travaux de construction;

ATTENDU que le gouvernement a donc mis en place un cadre législatif et réglementaire destiné à établir des normes pour les aspects importants du processus de gestion des contrats, ainsi qu'un cadre administratif pour déterminer les règles internes dans ce domaine;

ATTENDU que ce cadre consiste en une loi et des règlements sur les marchés publics;

ATTENDU que **La loi sur les contrats des organismes publics** vise à déterminer les conditions applicables en matière de contrats publics entre un organisme public et un entrepreneur qui est une personne morale constituée dans un but d'intérêt privé, une société en nom collectif, en commandite ou en participation ou une personne physique qui exploite une entreprise individuelle;

ATTENDU que le directeur général d'un organisme public doit désigner un *contrôleur du respect des règles contractuelles*;

ATTENDU que le contrôleur de l'application des règles contractuelles a notamment pour fonctions 1) de veiller à ce que des mesures soient mises en place au sein de l'organisme public pour respecter les règles contractuelles prévues par la présente loi et les règlements, politiques et directives qui en découlent; 2) de conseiller, de faire des recommandations ou de donner des avis consultatifs à l'administrateur général sur le respect des règles contractuelles; 3) de veiller à ce que des mesures soient mises en place au sein de l'organisme public pour assurer l'intégrité des processus internes; 4) de veiller à l'aptitude professionnelle du personnel impliqué dans les activités contractuelles; 5) d'exercer toute autre fonction requise par le dirigeant pour assurer le respect des règles contractuelles;

ATTENDU que le poste de *contrôleur du respect des règles contractuelles* de la Commission scolaire Eastern Townships deviendra vacant avec le départ de M. Michel Soucy le 30 juin 2023;

ATTENDU que la candidate sélectionnée possède les qualifications et l'expérience requises pour cette responsabilité;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire J. Humenuik que le Conseil des commissaires nomme M^{me} Sophie Leduc à titre de contrôleuse de la conformité aux règles contractuelles de la Commission scolaire Eastern Townships, à compter du 1^{er} juillet 2023.

Adoptée à l'unanimité

La présidente du comité consultatif de vérification, commissaire J. Humenuik a présenté les trois résolutions suivantes :

7.10 Résolution N° CSET 23-06-99

Approbation des budgets des écoles et des centres 2023-2024

ATTENDU que l'article 276 de la Loi sur l'instruction publique stipule que chaque commission scolaire est responsable de l'approbation des budgets de ses écoles, de ses centres de formation professionnelle et de ses centres d'éducation des adultes;

ATTENDU qu'il est nécessaire de ratifier les budgets;

ATTENDU les conseils d'établissement de toutes les écoles et de tous les centres ont adopté le budget de leur école/centre pour 2023-2024;

ATTENDU que les budgets des écoles/centres pour 2023-2024 ont été présentés et analysés lors de la réunion du comité consultatif de vérification du 20 juin 2023;

ATTENDU le comité de vérification recommande la ratification des budgets des écoles/centres pour 2023-2024;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire J. Humenuik que le Conseil des commissaires ratifie le budget de chaque école/centre pour 2023-2024.

Adoptée à l'unanimité

7.11 Résolution N° CSET 23-06-100

Adoption du budget de la Commission scolaire Eastern Townships – 2023-2024

ATTENDU que conformément à la *Loi sur l'instruction publique* (chapitre I-13.3), la Commission scolaire Eastern Townships doit adopter et transmettre au ministre de l'Éducation le budget de fonctionnement, l'investissement et le service de la dette pour l'année scolaire 2023-2024;

ATTENDU que ce budget prévoit un budget équilibré;

ATTENDU le produit de la taxe scolaire d'un montant de 4 900 168 \$ a été déterminé en tenant compte des éléments suivants :

- une évaluation uniformisée ajustée des biens immobiliers imposables de 25 000 \$ ou moins d'un montant de 16 563 082 \$
- un nombre de 16 499 propriétés imposables de plus de 25 000 \$, et :
- le taux d'évaluation de 0,09730 par 100 \$ fixé par le ministre pour la taxe scolaire 2023-2024.

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire J. Humenuik que le budget de fonctionnement, l'investissement et le service de la dette prévoyant des dépenses de 116 519 670 \$ et des dépenses de 116 519 670 \$ soient approuvés et transmis au ministre de l'Éducation.

Adoptée à l'unanimité

7.12 Résolution N° CSET 23-06-101**Taux d'intérêt sur les taxes en souffrance et autres débiteurs en souffrances**

ATTENDU que l'article 316 de la *Loi sur l'instruction publique* exige que les commissions scolaires établissent un taux d'intérêt sur les taxes scolaires en souffrance;

ATTENDU que les commissions scolaires doivent également établir le taux d'intérêt pour les autres comptes débiteurs en souffrance;

ATTENDU que le taux d'intérêt annuel sera clairement indiqué sur les factures d'impôt ainsi que les autres factures;

ATTENDU que conformément à l'article 42 de la *Loi établissant un taux unique de taxe scolaire* adoptée en avril 2019, le ministre doit mentionner le taux d'intérêt applicable dans la *Gazette Officielle*;

ATTENDU que le taux d'intérêt 2023-2024 de 10 % a été publié dans la *Gazette Officielle* le 14 juin 2023;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire J. Humenuik que la Commission scolaire Eastern Townships adopte les taux prescrits pour les comptes de taxes en souffrance ainsi que les autres comptes débiteurs en souffrance conformément aux taux publiés annuellement dans la *Gazette Officielle*.

Adoptée à l'unanimité

8. RAPPORTS**8.1 Rapport du directeur général**

Le directeur général, M. Soucy a rédigé une lettre de remerciements en guise de son départ à la retraite, étant donné qu'il s'agit de sa dernière réunion du Conseil des commissaires :

Depuis notre naissance, le temps a toujours été notre bien le plus précieux. Il est temps pour moi d'en prendre pour moi et mes proches.

Compte tenu de la formidable équipe de direction de la CSET, c'est le moment idéal pour moi de partir.

Les communautés anglophones de la CSET ont la chance de pouvoir compter sur des personnes aussi dévouées à la réussite de chacun de nos élèves, qui représentent l'avenir de notre société.

Même après 5 ans, j'ai toujours l'impression d'être un imposteur, et j'ai récemment compris pourquoi.

C'est en raison de l'immense admiration et du respect que j'ai pour l'ensemble de la CSET, en particulier pour ceux qui sont proches de la vie quotidienne de nos élèves et directement liés à leurs réussites, grandes ou petites.

Vous travaillez dur et ne recevez pas toujours le respect que vous méritez, avec pour seul objectif de fournir à nos jeunes les outils dont ils ont besoin pour réussir leurs parcours, un parcours qui se poursuivra après l'obtention du diplôme.

À chacun des commissaires, je vous remercie de votre coopération et de votre présence pour des raisons fondamentalement bonnes. J'ai eu la chance de travailler en étroite collaboration avec certains d'entre vous et ça m'a permis d'évoluer.

M. Murray, à aucun moment je n'aurais pensé à vous échanger. Quand les choses se compliquent, les plus forts s'en sortent!

Je tiens à remercier toute l'équipe des directeurs ainsi que leurs équipes au bureau administratif, sans qui ces cinq dernières années n'auraient pas été une aussi bonne expérience. Les défis ont été nombreux et pourtant, nous les avons surmontés.

Un grand merci à ma secrétaire exécutive Angela Vaillancourt, qui a été là pour me guider, surtout au début de mon mandat.

Je remercie tout particulièrement ma directrice générale adjointe, Kandy, pour ce que vous avez fait pour moi et pour ce que vous faites pour la famille de la CSET.

À tous les collègues, la communauté nous confie leurs trésors les plus précieux par choix chaque jour, soyez conscients et continuez à faire du bon travail...malgré tout le vacarme autour de vous. Vous faites la différence.

L'éducation crée de la valeur dans notre société et j'ai eu la chance d'y participer pendant une partie de ma vie...Merci pour ces 11 dernières années.

8.2 Rapport du président

Le président du conseil des commissaires, M. Murray a signalé ce qui suit :

Traditionnellement, l'éducation en tant qu'institution ne s'est pas beaucoup intéressée à ce que les élèves pensent de l'éducation qu'ils reçoivent. Le ministère de l'Éducation, les commissaires des commissions scolaires, les enseignant(e)s, les parents et les administrateurs prennent toutes les décisions sur ce qui est bon et souhaitable. L'idée d'interroger les jeunes sur l'objectif de l'éducation, leur expérience en la matière ou leurs idées sur la manière de l'améliorer a été considérée comme naïve ou idéaliste. Comment les enfants peuvent-ils avoir une idée de ce qui est bon pour eux? Ils sont susceptibles de faire des suggestions sans importance.

La meilleure façon de comprendre à quel point ces hypothèses sont erronées est d'écouter les élèves qui sont encouragés à exprimer leurs pensées dans un environnement non intimidant. Heureusement, à la CSET, nous avons quelques personnes prévoyantes comme Joy Humenuik et Kandy Mackey qui ont mis en place notre propre comité consultatif des étudiants qui fonctionne depuis plusieurs années. Les étudiants se réunissent plusieurs fois par an pour échanger des idées ainsi que de visiter d'autres écoles. Chaque année, les commissaires rencontrent les membres pour discuter des problèmes et des questions

soulevés par les deux groupes. En juin dernier, nous avons organisé la dernière itération : les discussions ont été sérieuses et ont suscité la réflexion.

Un sujet important étant préoccupant : comment aider les étudiants à se sentir pleinement bilingues et compétents dans leurs maîtrises d'une deuxième langue lorsqu'ils manquent de confiance pour utiliser les compétences qu'ils ont acquises? Les notes aux examens finaux en français pour les classes de fin d'études de la CSET sont en moyenne supérieures à 90 %, mais les étudiants se disent encore mal à l'aise et hésitants lorsqu'ils pratiquent la langue. De nombreuses idées ont été échangées, dont certaines trouveront leur place dans la pédagogie. Nous sommes convenus de la nécessité de dépasser l'apprentissage par cœur des verbes irréguliers afin de fournir une expérience du monde réel dans les conversations et les contextes de travail. Je dois croire, au vu du nombre de nos diplômés occupant efficacement des emplois exigeants le français, que nous enseignons une maîtrise efficace de la langue, mais les étudiants sont clairs sur le fait que nous devons aller plus loin, pour leur fournir le type d'expériences et de pratiques qui les rendront à l'aise dans des situations réalistes au sein de leurs communautés. Cela est d'autant plus important que les restrictions imposées aux cégeps par le gouvernement de la CAQ orienteront un plus grand nombre de nos diplômés vers les établissements d'enseignement postsecondaire francophones.

Une autre indication claire de l'état d'esprit des élèves est l'observation de leurs choix vendredi dernier, j'ai assisté à la cérémonie de remise des diplômes à *Alexander Galt Regional High School*. J'ai été impressionné par le nombre d'élèves qui ont fièrement indiqué leur intention de poursuivre leurs études et de s'engager dans une voie professionnelle en suivant des cours au *Centre de formation professionnelle Quatre Saisons*. Comme son nom l'indique, l'enseignement est effectué en français, mais de nombreux diplômés se sont sentis suffisamment confiants dans leur maîtrise du français pour se lancer dans une formation professionnelle dans cette langue. De même, les diplômés de nos autres écoles secondaires ont indiqué qu'ils étudieraient ou se formeraient dans des cégeps ou des centres de formation professionnelle francophones. Ils soulignent non seulement l'excellente qualité de l'enseignement du français dispensé, mais aussi la grande confiance des élèves dans le fait qu'ils n'auront pas de difficultés particulières à réussir dans cette langue. Je tiens à féliciter, au nom du Conseil, tous les enseignant(e)s et le personnel qui ont contribué et continuent à contribuer à ce résultat très satisfaisant pour les élèves placés sous notre responsabilité.

Les élèves ont beaucoup à nous dire concernant leur éducation. Nous devons donner la priorité à notre position d'écoute afin d'encourager un retour d'information plus utile de la part des élèves que nous nous efforçons de servir. Les préparer à un monde en perpétuel changement, un monde que nous, en tant qu'éducateurs, percevons et comprenons à peine, est un défi que nous devons relever, et les élèves peuvent nous aider à devenir plus efficaces. Après tout, il s'agit de leur monde et nous devons leur donner la possibilité de l'adapter à leurs besoins. Les élèves expriment leur point de vue de différentes manières. Les décrocheurs nous disent que l'éducation que nous offrons ne correspond pas à leurs besoins. La CSET a réussi à réduire de moitié le nombre d'abandons au cours des dix dernières années, mais nous perdons encore plus de 15 % de nos élèves, soit environ un élève sur six, avant qu'ils n'obtiennent leur diplôme. L'augmentation du nombre d'élèves scolarisés à domicile est une indication supplémentaire que nous ne répondons pas aux besoins perçus. Lorsque nous avons enfin l'occasion d'écouter, comme c'est le cas avec notre comité consultatif d'étudiants, nous devons être très attentifs. C'est avec une immense gratitude que je remercie les étudiants qui ont siégé à ce comité cette année et qui ont généreusement fait preuve de générosité en proposant des changements et des améliorations

susceptibles d'avoir un impact sur les futures cohortes bien plus importants qu'eux-mêmes. Il s'agit d'un acte véritablement altruiste qui démontre que nos efforts pour enseigner la citoyenneté et la responsabilité sociale sont également couronnés de succès.

Cette année a été turbulente et parfois difficile, avec des manifestations, des plaintes examinées publiquement dans les médias, des grèves de chauffeurs d'autobus et d'autres incidents stressants. Il est très facile de se concentrer sur les aspects négatifs et de perdre de vue l'écrasante prépondérance des résultats positifs pour nos élèves, qui sont, après tout, le but de tout ce que nous faisons. En guise de conclusion à cette année académique, je tiens à féliciter tous les membres de notre organisation pour leur excellent travail. Je vous souhaite un été reposant et régénérateur et, pour ceux qui partent à la retraite, je vous remercie sincèrement pour tout ce que vous avez fait.

Je m'en voudrais de ne pas mentionner tout particulièrement le départ à la retraite de notre directeur général, M. Soucy. Michel a été à la tête de notre commission scolaire pendant cinq années tout à fait exceptionnelles. Malgré une pandémie mondiale qui a imposé d'énormes contraintes aux élèves, au personnel et aux dirigeants, il a été un rocher de stabilité et de réconfort. Même les ordres impulsifs, contradictoires et irrationnels d'un gouvernement qui n'avait aucune idée de ce qu'il fallait faire ne l'ont pas ébranlé. Bien qu'il ait dû porter un double fardeau en l'absence de Kandy Mackey, son proche collaborateur, il nous a guidé à travers les turbulences, se montrant toujours calme et confiant. Merci, Michel, au fond du cœur. Je vous souhaite une retraite longue et satisfaisante et j'espère que vous continuerez à vous considérer comme un membre de la famille de la CSET.

9. RAPPORTS DU COMITÉ CONSULTATIF

9.1 Comité exécutif

Le président du comité exécutif, commissaire M. Murray a présenté les sujets qui ont été discutés à la réunion du comité exécutif de ce soir :

De nombreuses résolutions ont été discutées et l'évaluation annuelle du directeur général a eu lieu oralement lors d'une réunion privée (à huis clos).

9.1.1 Évaluation du directeur général

Le président, M. Murray, a confirmé que l'évaluation du directeur général, M. Soucy, était positive et qu'il répondait aux attentes requises pour l'année scolaire 2022-2023.

9.2 Comité de gouvernance et d'éthique

Le président du comité de gouvernance et d'éthique, le commissaire D. Zigby, a indiqué que lors de la réunion du 13 juin, les sujets suivants ont été abordés :

- Comités consultatifs;
- Symposium;
- Structure administrative des écoles et des centres;
- Structure administrative du bureau administratif;
- Accord de Service Québec.

Il a ensuite indiqué que le Comité avait une résolution à présenter.

Le secrétaire général, É. Campbell a présenté la résolution suivante :

9.2.1 Résolution N° CSET 23-06-102
Délégation de pouvoirs à la direction générale

ATTENDU que tous les postes de gestion ne seront pas attribués au 27 juin 2023;

ATTENDU que la dernière réunion du Conseil des commissaires pour l'année scolaire 2022-2023 aura lieu le 27 juin 2023;

ATTENDU que certains postes administratifs devront être attribués avant la prochaine réunion du Conseil des commissaires qui aura lieu en août afin de préparer le début de la nouvelle année scolaire;

ATTENDU que la nomination des administrateurs est habituellement effectuée par le Conseil des commissaires;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire D. Zigby de déléguer le pouvoir de nomination des administrateurs à la direction générale conformément à la structure administrative pour l'année 2023-2024 afin de faciliter le début de la préparation de l'année scolaire 2023-2024 entre le 28 juin 2023 jusqu'au 22 août 2023.

Adoptée à l'unanimité

9.3 Comité consultatif de vérification (audit)

La présidente du comité consultatif de vérification, J. Humenuik a présenté les résolutions suivantes :

9.3.1 Finances :

9.3.1.1 Résolution N° CSET 23-06-103
Bureau administratif – Nomination des signataires autorisés

ATTENDU qu'avec la nomination de nouveaux administrateurs à la commission scolaire, les noms des représentants autorisés à signer les documents bancaires au nom de la Commission scolaire Eastern Townships ont changé;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire D. Nagle qu'à compter du 1^{er} juillet 2023, seules les personnes énumérées ci-dessous soient autorisées à signer, au nom de la Commission scolaire Eastern Townships, tous les documents bancaires exigés par la Banque Nationale du Canada;
IL EST DE PLUS PROPOSÉ que la résolution précédente nommant les signataires autorisés soit déclarée nulle et non avenue.

Le président du Conseil des commissaires

Michael Murray

ou

La vice-présidente du Conseil des commissaires

Joy Humenuik

et

La directrice générale

Kandy Mackey

ou

L'assistante directrice générale

Sophie Leduc

Adoptée à l'unanimité

9.3.1.2 Résolution N° CSET 23-06-104

Alexander Galt Regional High School – Nomination des signataires autorisés pour les écoles/centres

ATTENDU que la Commission scolaire Eastern Townships School Board (CSET) a nommé la *Banque Nationale* pour fournir des services bancaires;

ATTENDU que l'offre acceptée reçue de la *Banque Nationale* comprend également les services bancaires pour les écoles et les centres de la CSET;

ATTENDU que la Banque Nationale exige les noms des représentants autorisés à signer les documents bancaires au nom des écoles et des centres de la CSET;

ATTENDU qu'avec de nouveaux administrateurs et secrétaires, les noms des représentants de *Alexander Galt Regional High School* ont changé;

ATTENDU seules les personnes énumérées ci-dessous sont autorisées à signer pour leur école respective;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire H. Turgeon que les personnes suivantes soient autorisées à signer les documents bancaires au nom de leurs écoles respectives :

Alexander Galt Regional High School Peggy McCourt
Drew Pollock
Christina Rousseau

Adoptée à l'unanimité

9.3.1.3 Résolution N° CSET 23-06-105

Lennoxville Elementary School – Nomination des signataires autorisés

ATTENDU que *CIBC* exige les noms des représentants autorisés à signer les documents bancaires au nom de *Lennoxville Elementary School*;

ATTENDU que de nouvelles affectations ont changé les représentants autorisés à signer dans cette école;

ATTENDU que seules les personnes énumérées ci-dessous sont autorisées à signer;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire G. Barnett que les personnes suivantes soient autorisées à signer les documents bancaires au nom de l'école;

IL EST DE PLUS PROPOSÉ que les autorisations antérieures sont rendues nulles et non avenues par la présente résolution.

Lennoxville Elementary School Tara McCully
Brenda Marrotte
Christine Ransom

Adoptée à l'unanimité

9.3.2 Ressources matérielles :

9.3.2.1 Résolution N° CSET 23-06-106

Asbestos-Danville-Shipton (A.D.S.) Elementary School – Désamiantage et rénovation de la salle de bain de l'aile gauche

ATTENDU que le Ministère de l'Éducation (MEQ) a approuvé un budget de 488 067 \$ pour le projet mentionné ci-haut, sous le programme *MDB - Maintien des bâtiments 2020-2021 Mesure : 50621*;

ATTENDU qu'en référence à la résolution précédente CSET 22-04-64, le coût total de la première phase du projet s'élevait à 124 987 \$;

ATTENDU que trois (3) compagnies ont récupéré les spécifications du projet à la suite d'une invitation publique de présenter une soumission pour le projet;

ATTENDU qu'une (1) soumission a été reçue par la Commission scolaire Eastern Townships (CSET) pour la date et l'heure précisées;

ATTENDU que la plus basse soumission au montant de 90 257 \$ (excluant les taxes) a été reçue de la compagnie *Construction Gouin inc.*;

ATTENDU qu'après avoir pris connaissance des soumissions, la compagnie *Construction Gouin inc.* est le plus bas soumissionnaire en conformité pour faire le travail au montant de 103 773 \$, incluant les taxes et les honoraires professionnels;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire T. Pezzi-Bilodeau de procéder aux travaux pour le projet mentionné ci-haut; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le directeur général soit autorisé à signer toute documentation connexe et qu'en l'absence du directeur général, le directeur des ressources matérielles peut également signer.

Adoptée à l'unanimité

9.3.2.2 Résolution N° CSET 23-06-107

Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) – Fournitures électriques

ATTENDU que le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) a été créé le 1^{er} septembre 2020;

ATTENDU que le CAG a pour mission d'acquérir des biens et services de qualité, au bon moment, au bon prix au bénéfice des organismes publics;

ATTENDU que les organismes publics devront acquérir du CAG exclusivement sauf exception acceptée de leur part;

ATTENDU que le CAG a lancé un nouvel appel d'offres pour l'acquisition de fournitures électriques;

ATTENDU que la Commission scolaire Eastern Townships juge avantageux de bénéficier de ce mandat;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire G. Holliday de se joindre au CAG pour le mandat mentionné ci-haut; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le directeur général soit autorisé à signer toute documentation connexe et qu'en l'absence du directeur général, le directeur des ressources matérielles peut également signer.

Adoptée à l'unanimité

9.3.2.3 Résolution N° CSET 23-06-108

Cookshire Elementary School – Mise à niveau de la cuisine et hottes commerciales

ATTENDU que le Ministère de l'Éducation (MEQ) a approuvé un budget de 325 378 \$ pour le projet mentionné ci-haut, sous le programme *MDB - Maintien des bâtiments 2019-2020 Mesure : 50621*;

ATTENDU que quatre (4) compagnies ont récupéré les spécifications du projet à la suite d'une invitation publique de présenter une soumission pour le projet;

ATTENDU que trois (3) soumissions ont été reçues par la Commission scolaire Eastern Townships (CSET) pour la date et l'heure précisées;

ATTENDU que la plus basse soumission au montant de 233 756 \$ (excluant les taxes) a été reçue de la compagnie *Construction Sylvatech Inc.*;

ATTENDU qu'après avoir pris connaissance des soumissions, les professionnels de la firme *David Leslie Architect* ont recommandé la compagnie *Construction Sylvatech Inc.* le plus bas soumissionnaire en conformité pour faire le travail au montant de 309 003 \$, incluant les taxes et les honoraires professionnels;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire M. E. Kirby de procéder aux travaux pour le projet mentionné ci-haut; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le directeur général soit autorisé à signer toute documentation connexe et qu'en l'absence du directeur général, le directeur des ressources matérielles peut également signer.

Adoptée à l'unanimité

9.3.2.4 Résolution N° CSET 23-06-109
Lennoxville Elementary School – Rénovation du gymnase

ATTENDU que le Ministère de l'Éducation (MEQ) a approuvé un budget de 900 000 \$ pour le projet mentionné ci-haut, sous le programme *MDB - Maintien des bâtiments 2022-2023 Mesure : 50621*;

ATTENDU que quatre (4) compagnies ont récupéré les spécifications du projet à la suite d'une invitation publique de présenter une soumission pour le projet;

ATTENDU que deux (2) soumissions ont été reçues par la Commission scolaire Eastern Townships (CSET) pour la date et l'heure précisées;

ATTENDU que la plus basse soumission au montant de \$1,025,994 (excluant les taxes) a été reçue de la compagnie *Conception Desrosiers Inc.*;

ATTENDU qu'après avoir pris connaissance des soumissions, les professionnels de la firme *Atelier Architecture* ont recommandé la compagnie *Conception Desrosiers Inc.* le plus bas soumissionnaire en conformité pour faire le travail au montant de \$1,261,269, incluant les taxes et les honoraires professionnels;

ATTENDU que tous les fonds supplémentaires nécessaires à la réalisation du projet seront prélevés du programme *MDB – Maintien des bâtiments 2022-23 Mesure: 50621*

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire G. Barnett de procéder aux travaux pour le projet mentionné ci-haut; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le directeur général soit autorisé à signer toute documentation connexe et qu'en l'absence du directeur général, le directeur des ressources matérielles peut également signer.

Adoptée à l'unanimité

9.3.2.5 Résolution N° CSET 23-06-110
Liste des projets proposés dans le cadre des programmes « Maintien des bâtiments et Résorption du déficit de maintien 2023-2024 (Mesure 50621 & 50622) »

ATTENDU qu'avec cette mesure, le Ministère de l'Éducation (MEQ) vise à financer des travaux d'entretien et/ou de rénovation de tous les bâtiments de la Commission scolaire dédiés à des fins éducatives et administratives;

ATTENDU que la Commission scolaire Eastern Townships (CSET) a dressé une liste prioritaire de projets d'investissement à proposer au MEQ pour autorisation selon le programme *Maintien des bâtiments 2023-2024 (Mesure : 50621)*, au programme *Résorption du déficit de maintien 2023-2024 (Mesure 50622)*;

ATTENDU que le tableau suivant indique la liste des projets;

Établissement	Budget	Projet
<i>ADS Elementary School</i>	950 000 \$	Toit et auvent de l'aile gauche + remplacement des fenêtres et pointage de briques – Phase 2
<i>Alexander Galt Regional High School</i>	200 000 \$	Débarcadère – nouvelle configuration et stationnement
<i>Alexander Galt Regional High School</i>	400 000 \$	Rénovation de l'auditorium
<i>Alexander Galt Regional High School</i>	800 000 \$	Systèmes intérieurs – conduits d'eau
<i>Cookshire Elementary School</i>	500 000 \$	Finition des espaces communs, des salles de classe, de la salle du personnel et de l'entrée sécurisée
<i>Farnham Elementary School</i>	400 000 \$	Finition de l'intérieur des salles de classe
<i>Farnham Elementary School</i>	500 000 \$	Pavage et drainage des stationnements
<i>Lennoxville Elementary School</i>	450 000 \$	Rénovation de la cafeteria – Phase 2, casiers, insonorisations et salle du personnel
<i>Marguerite Knapp Building</i>	2 262 675 \$	Rénovation de la structure
<i>Massey-Vanier High School</i>	348 000 \$	Rénovation des vestiaires
<i>Massey-Vanier High School</i>	175 000 \$	Mise à jour du système d'alarme incendie
<i>New Horizons</i>	400 000 \$	Réaménagement du sous-sol
<i>Princess Elizabeth Elementary School</i>	400 000 \$	Rénovation de la cuisine
<i>Pope Memorial Elementary School</i>	200 000 \$	Pointage de briques + ajout de gouttières + fissures de fondation
<i>Richmond Regional High School</i>	106 356 \$	Panneau électrique
<i>Richmond Regional High School</i>	150 000 \$	Balcon du bas
<i>Richmond Regional High School</i>	250 000 \$	Portes intérieures et extérieures
<i>Sawyerville Elementary School</i>	500 000 \$	Réparation des bassins de toit, des plafonds et de l'éclairage + accès au toit
<i>Sherbrooke Elementary School</i>	2 000 000 \$	Rénovation de la prématernelle et le stationnement
<i>St-Francis Elementary School</i>	2 000 000 \$	Rénovation de la cuisine, de la cafeteria, des couloirs, des bureaux administratifs et de la salle du personnel
<i>Sunnyside Elementary School</i>	750 000 \$	Rénovation des couloirs, des salles de classe, des planchers, des portes intérieures, <i>Engine room</i> et du service de garde
<i>Sutton Elementary School</i>	200 000 \$	Pointage de brique/trous d'infiltration/fissures
<i>Waterloo Elementary School</i>	200 000 \$	Rénovation de la salle du personnel

ATTENDU que le budget de chaque projet pourrait être légèrement ajusté à des fins d'équilibre;

ATTENDU que ladite liste des priorités proposées au comité de vérification le 20 juin 2023 pourrait faire l'objet d'ajustements à la suite d'événements possibles;

ATTENDU que les commissaires seront informés de tous les changements susceptibles d'intervenir avant de poursuivre les projets en question;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire J. Humenuik de procéder aux travaux pour le projet mentionné ci-haut; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le directeur général soit autorisé à signer toute documentation connexe et qu'en l'absence du directeur général, le directeur des ressources matérielles peut également signer.

Adoptée à l'unanimité

9.3.2.6 Résolution N° CSET 23-06-111**Parkview Elementary School – Stationnement hivernal de nuit**

ATTENDU que la Commission scolaire Eastern Townships (CSET) doit adopter une résolution permettant à M. Éric Plante de signer l'adoption du stationnement hivernale de nuit et tout autre question relative aux ressources matérielles avec la Ville de Granby;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire R. Gosselin que M. Éric Plante se voit accorder le droit de signer l'adoption du stationnement hivernale de nuit et tout autre document relatif aux ressources matérielles avec la Ville de Granby; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le directeur général soit autorisé à signer toute documentation connexe et qu'en l'absence du directeur général, le directeur des ressources matérielles peut également signer.

Adoptée à l'unanimité

9.3.2.7 Résolution N° CSET 23-06-112**Pope Memorial Elementary School – Réfection du terrain de soccer et remplacement de clôtures**

ATTENDU que le Ministère de l'Éducation (MEQ) a approuvé un budget de 209 172 \$ pour le projet mentionné ci-haut, sous le programme *MDB - Maintien des bâtiments 2021-2022 Mesure : 50621*;

ATTENDU que six (6) compagnies ont récupéré les spécifications du projet à la suite d'une invitation publique de présenter une soumission pour le projet;

ATTENDU que cinq (5) soumissions ont été reçues par la Commission scolaire Eastern Townships (CSET) pour la date et l'heure précisées;

ATTENDU que la plus basse soumission au montant de 89 950 \$ (excluant les taxes) a été reçue de la compagnie *Excavation Dany Prévost Inc.*;

ATTENDU qu'après avoir pris connaissance des soumissions, les professionnels de la firme *Les Services EXP Inc.* ont recommandé la compagnie *Excavation Dany Prévost Inc.* le plus bas soumissionnaire en conformité pour faire le travail au montant de 118 367 \$, incluant les taxes et les honoraires professionnels;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire M. E. Kirby de procéder aux travaux pour le projet mentionné ci-haut; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le directeur général soit autorisé à signer toute documentation connexe et qu'en l'absence du directeur général, le directeur des ressources matérielles peut également signer.

Adoptée à l'unanimité

9.3.2.8 Résolution N° CSET 23-06-113**Richmond Regional High School – Rénovation de l'auditorium**

ATTENDU que le Ministère de l'Éducation (MEQ) a approuvé un budget de 243 253 \$ pour le projet mentionné ci-haut, sous le programme *MDB - Maintien des bâtiments 2020-2021 Mesure : 50621*;

ATTENDU que huit (8) compagnies ont récupéré les spécifications du projet à la suite d'une invitation publique de présenter une soumission pour le projet;

ATTENDU que trois (3) soumissions ont été reçues par la Commission scolaire Eastern Townships (CSET) pour la date et l'heure précisées;

ATTENDU que la plus basse soumission au montant de 378 911 \$ (excluant les taxes) a été reçue de la compagnie *Construction Labrie Merlos*;

ATTENDU qu'après avoir pris connaissance des soumissions, les professionnels de la firme *IME Experts Conseils Inc.* ont recommandé la compagnie *Construction Labrie Merlos* le plus bas soumissionnaire en conformité pour faire le travail au montant de 456 004 \$, incluant les taxes et les honoraires professionnels;

ATTENDU que tous les fonds supplémentaires nécessaires à la réalisation du projet seront prélevés du programme *MDB – Maintien des bâtiments 2020-21 Mesure : 50621*;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire T. Pezzi-Bilodeau de procéder aux travaux pour le projet mentionné ci-haut; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le directeur général soit autorisé à signer toute documentation connexe et qu'en l'absence du directeur général, le directeur des ressources matérielles peut également signer.

Adoptée à l'unanimité

9.3.2.9 Résolution N° CSET 23-06-114**Richmond Regional High School – Repositionnement & Drainage du terrain de soccer**

ATTENDU que le Ministère de l'Éducation (MEQ) a approuvé un budget de 232 413 \$ pour le projet mentionné ci-haut, sous le programme *MDB - Maintien des bâtiments 2020-2021 Mesure : 50621*;

ATTENDU que dix (10) compagnies ont récupéré les spécifications du projet à la suite d'une invitation publique de présenter une soumission pour le projet;

ATTENDU que trois (3) soumissions ont été reçues par la Commission scolaire Eastern Townships (CSET) pour la date et l'heure précisées;

ATTENDU que la plus basse soumission au montant de 363 776 \$ (excluant les taxes) a été reçue de la compagnie *Excavation A.R Valois Inc.*;

ATTENDU qu'après avoir pris connaissance des soumissions, les professionnels de la firme *Les Services EXP Inc.* ont recommandé la compagnie *Excavation A.R. Valois Inc.* le plus bas soumissionnaire en conformité pour faire le travail au montant de 446 421 \$, incluant les taxes et les honoraires professionnels;

ATTENDU que tous les fonds supplémentaires nécessaires à la réalisation du projet seront prélevés du programme *MDB – Maintien des bâtiments 2020-21 Mesure : 50621*;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire G. Holliday de procéder aux travaux pour le projet mentionné ci-haut; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le directeur général soit autorisé à signer toute documentation connexe et qu'en l'absence du directeur général, le directeur des ressources matérielles peut également signer.

Adoptée à l'unanimité

9.4 Comité consultatif des services éducatifs (ESAC)

La présidente du Comité consultatif de l'éducation, M. E. Kirby, a indiqué que le *ESAC* s'est réuni le 6 juin 2023 et a discuté du développement professionnel continu pour les mathématiques dans l'enseignement secondaire, des programmes de mentorat et d'accompagnement.

La directrice de technologies d'enseignement et services pédagogiques, E. Lettner a présenté les résolutions suivantes :

9.4.1 Résolution N° CSET 23-06-115

Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) – Appareils cellulaires

ATTENDU que le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) a lancé un nouvel appel d'offres pour l'acquisition d'appareils cellulaires;

ATTENDU que les organismes publics devront acquérir des biens auprès du CAG exclusivement, à moins qu'ils n'autorisent d'autres achats;

ATTENDU que ce mandat du CAG s'étend sur une période de 5 ans (octobre 2023 à octobre 2028);

ATTENDU que la Commission scolaire Eastern Townships doit acquérir 197 appareils cellulaires avec plans de service afin de renouveler la flotte actuelle;

ATTENDU que l'engagement financier s'élève à environ 190 000 \$ (38 000 \$ par an) pour la durée du mandat;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire T. Pezzi-Bilodeau de procéder à l'adhésion au CAG pour le mandat mentionné ci-haut; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le directeur général soit autorisé à signer toute documentation connexe et qu'en l'absence du directeur général, la directrice des technologies d'enseignement et des services pédagogiques peut également signer.

Adoptée à l'unanimité

9.4.2 Résolution N° CSET 23-06-116
Achat d'équipement multimédia

ATTENDU que l'équipement multimédia (écrans interactifs) a été acquis au fil des ans par les écoles avec leurs propres budgets, ce qui a entraîné des inégalités dans la disponibilité de l'équipement au sein de la commission scolaire;

ATTENDU que plusieurs de ces équipements sont en fin de vie et doivent être renouvelés;

ATTENDU que le comité RAC a voté pour que l'acquisition d'équipement multimédia avec le budget alloué au secteur jeune se fasse de manière centralisée;

ATTENDU que la CSET fait partie d'un appel d'offres avec le CAG selon les exigences du ministère;

ATTENDU que tous les achats seront effectués conformément à la politique d'achat de la Commission scolaire Eastern Townships (CSET) et aux exigences gouvernementales;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire E. McKnight d'autoriser le directeur général ou la directrice des technologies et des services pédagogiques à signer tout document relatif à l'acquisition d'équipement et d'articles connexes (câbles, chariots, etc.), jusqu'à concurrence d'un montant de 100 000 \$ pour 2023-2024, à compter de maintenant.

Adoptée à l'unanimité

9.4.3 Résolution N° CSET 23-06-117
Renouvellement du système WIFI

ATTENDU qu'une résolution visant à renouveler le système WI-FI a été présentée au Conseil et approuvée en octobre 2022 pour un montant de 400 000 \$;

ATTENDU que la Commission scolaire Eastern Townships (CSET) fait partie d'un appel d'offres avec le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) selon les exigences du ministère;

ATTENDU que le CAG a pris du retard par rapport au mandat d'acquisition et qu'il n'était pas disponible avant le printemps 2023;

ATTENDU que depuis la présentation du projet à l'automne dernier, les prix des équipements ont considérablement augmenté;

ATTENDU que le montant total du projet de renouvellement s'élève à 419 \$000 \$, soit une augmentation d'environ 4,75 %;

ATTENDU que tous les fonds supplémentaires nécessaires à la réalisation du projet proviendront de mesures gouvernementales visant à maintenir l'infrastructure technologique (Mesures 50793 et 50750);

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire E. McKnight que la modification soit accordée afin de réaliser le projet mentionné ci-haut; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le directeur général soit autorisé à signer toute documentation connexe et qu'en l'absence du directeur général, la directrice de technologies d'enseignement et services pédagogiques peut également signer.

Adoptée à l'unanimité

9.5 Comité consultatif de communications

La présidente du comité consultatif de communications, H. Turgeon n'avait rien de nouveau à signaler.

9.6 Comité consultatif des ressources humaines

La directrice des ressources humaines, C. Dufresne a présenté ce qui suit :

9.6.1 Résolution N° CSET 23-06-118

Engagement de Megan Webster pour la phase 2 du programme d'encadrement et de mentorat

ATTENDU que la commission scolaire Eastern Townships (CSET) vient de compléter la deuxième année d'un nouveau programme de mentorat afin de favoriser un milieu d'apprentissage pour les enseignants;

ATTENDU que la CSET a embauché une consultante, Megan Webster, PhD, spécialisée dans le développement professionnel des enseignants, afin de renforcer les capacités de neuf *coachs* qui ont été choisis à cette fin;

ATTENDU que la CSET souhaite poursuivre le renforcement des capacités des neuf *coachs* en septembre 2023;

ATTENDU que les *coachs* travailleront avec 20 enseignants débutants au cours de l'année dans le but d'améliorer la qualité de l'enseignement en classe;

ATTENDU que le ministère de l'Éducation a consacré des fonds à cet effet à l'aide de mesures : 15151 et 15153;

ATTENDU que Megan Webster travaillera également en collaboration avec les équipes des Ressources humaines et des Services pédagogiques à renforcer la capacité à l'interne de la CSET à réaliser son propre programme de préparation pour les *coachs*-maîtres de la CSET;

ATTENDU que le coût des services de Megan Webster s'élève à 35 880 \$ + taxes applicables pour 17 jours de perfectionnement professionnel pour les *coachs*-maîtres, les conseillers pédagogiques et les directions d'école;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire C. Beaubien d'autoriser le directeur général ou la directrice des ressources humaines à signer tout document lié à l'engagement de Megan Webster pour soutenir la CSET pour l'année 2023-2024.

Adoptée à l'unanimité

9.7 Comité consultatif de transport

Le président du comité consultatif de transport, commissaire G. Holliday a mentionné ce qui suit :

- La grève d'Autobus Yamaska dans le secteur ouest, touchant 278 élèves, a pris fin. La CSET a mis en place un plan de compensation d'environ 13 \$/jour par élève pour chaque jour où le transport n'a pas été disponible. Des chèques seront envoyés à chaque élève en guise de bonne foi ainsi pour remercier les parents qui ont fait des sacrifices nécessaires pour assurer la poursuite des études;
- Un chèque sera émis à la mi-juillet.

9.8 Comité consultatif de l'éducation spécialisée (SEAC)

La présidente de SEAC, E. McKnight a mentionné ce qui suit :

- Des recommandations ont été adressées au directeur général;
- Un remerciement particulier à M. Soucy pour ses années de service.

10. COMITÉ PARENTAL

Le commissaire qui représente les parents, D. Zigby a mentionné les sujets discutés à la réunion du 7 juin 2023 :

- Bilan de l'année;
- Nouveau commissaire élu représentant les parents;
- Règlement 14 a été présenté par le secrétaire général;
- Présentation du plan d'engagement pour la réussite (*Commitment to Success Plan*) – J. Humenuik a participé aux sessions de consultation et a trouvé très gratifiant de voir les élèves des écoles primaires participer et donner leur avis.

11. COMITÉ CONSULTATIF DES ÉTUDIANTS

La commissaire J. Humenuik, qui représente le comité consultatif des étudiants n'avait rien de nouveau à signaler. Cependant, M. Murray a félicité le comité consultatif des étudiants de la CSET. Il a indiqué que les discussions étaient sérieuses et qu'elles incitaient à la réflexion. Les élèves souhaitent renforcer leur confiance en eux et leurs compétences en français. Les commissaires ont convenu de la nécessité de dépasser l'apprentissage par cœur des verbes irréguliers et d'offrir une expérience concrète dans la conversation et le contenu des mots.

12. L'ACSAQ (QESBA)

12.1 Résolution N° CSET 23-06-119

ACSAQ – Nominations au Conseil d'administration

ATTENDU que l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ) demande des nominations au conseil d'administration;

ATTENDU que l'ACSAQ doit recevoir les nominations au conseil d'administration de l'ACSAQ avant le 1^{er} septembre 2023 à 16 h;

ATTENDU que l'un des candidats au conseil d'administration doit être le président ou le vice-président de notre conseil d'administration membre;

ATTENDU que le conseil d'administration et le comité exécutif sont complétés par la nomination des membres du conseil d'administration pour un mandat de 2 ans (2023-2025);

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire J. Humenuik de nommer Michael Murray et Frank MacGregor au conseil d'administration de l'ACSAQ pour un mandat de 2 ans (2023-2025).

Adoptée à l'unanimité

Il a également été mentionné que le comité de recherche est à la recherche d'un remplaçant pour le directeur exécutif Russell Copeman, qui prendra sa retraite en décembre 2023. Les entretiens auront lieu en août 2023.

13. COMMENTAIRES ET QUESTIONS DES COMMISSAIRES

Commissaire G. Barnett :

Conseil d'établissement de *Lennoxville Elementary School*

La nouvelle directrice, Tara McCully était sur les lieux et a été présentée aux membres du conseil d'établissement. J'ai brièvement décrit l'entretien avec la commissaire ainsi que le processus de nomination avec elle et les deux séries de questions, l'une plus orientée vers le conseil d'établissement par Joy Humenuik et l'autre portant sur les critères du conseil d'établissement par moi-même. Comme il s'agissait de la dernière réunion du conseil d'établissement de Dawn Irving, elle a été marquée par des émotions variées.

Le conseil d'établissement a principalement traité de questions administratives, telles que le budget, le rapport annuel 2023, les lignes directrices 2023-2024, les services aux élèves et le code de conduite.

Commissaire J. Humenuik :

Alexander Galt Regional High School (AGRHS)

Ce weekend, les commissaires Claire Beaubien et Joy Humenuik ont participé au tournoi de Piper de AGRHS. Il y avait plus de 145 joueurs au golf *Dufferin Heights*. La camaraderie était incroyable; certains anciens étaient présents. Ils ont levé un montant d'environ 33 000 \$ pour les activités sportives et l'athlétisme. Tout a été vendu en moins de 12 heures. Un très bon programme!

Commissaire G. Holliday :

Richmond Regional High School (RRHS)

Les activités de fin d'année ont suscité une grande participation et nous remercions tous les participants pour l'énergie qu'ils y ont consacrée. Les enfants l'apprécient vraiment, ce qui a certainement un impact sur les élèves et les parents.

J'ai également assisté à la cérémonie de remise de prix et des bourses à RRHS. Il s'agit d'un groupe plus restreint, mais qui a été très apprécié par la communauté.

La consultation sur le plan d'engagement pour la réussite a été un succès. J'ai été époustoufflé par les commentaires des étudiants. J'espère que nous continuerons à le faire.

Massey-Vanier High School (MVHS)

La cérémonie de remise des prix et des bourses a été très émouvante.

Commissaire M. E. Kirby :

Je tiens à souligner le commentaire de Joy sur la participation des étudiants aux réunions de consultation du plan d'engagement pour la réussite. J'ai été stupéfait par l'intelligence avec laquelle ils saisissaient les enjeux. Les enfants s'exprimaient bien et clairement. J'ai également assisté à la cérémonie de remise des diplômes de *St. Francis Elementary School*; tous les enfants se sont sentis à la hauteur. Ils étaient rayonnants lorsqu'ils ont reçu leurs certificats avec une finition en bois. J'ai eu le plaisir d'assister au bal de fin d'année de AGRHS, qui s'est déroulé dans la Cathédrale de Sherbrooke. C'était un site assez impressionnant. L'année scolaire s'est bien terminée et les gens sont prêts à faire une pause et à reprendre en septembre 2023.

14. **ÉVÉNEMENTS À VENIR**

Aucun.

15. **CORRESPONDANCE**

Le président M. Murray a pris note d'un certain nombre de lettres d'élèves exprimant leur gratitude pour les bourses. Il a lu quelques extraits de ces lettres et a clarifié que les fonds proviennent directement des contributions des commissaires et non de la CSET en tant qu'organisation.

La bourse suivante a été remise lors de la remise des diplômes jeudi dernier à *Richmond Regional High School*. La bourse des commissaires de la CSET a été attribuée à **Malyha Paul Béchard**.

En l'honneur de John Haller, le comité sportif *Alexander Galt Regional High School* a remercié tous les commanditaires pour leurs dons au tournoi de golf *Piper Classic* de cette année. Grâce à leur soutien, ils ont pu amasser 38 956 \$ pour *Galt Athletics*, qui serviront à financer les uniformes, les bourses, l'équipement, le transport, la location d'installations et la modernisation de leurs propres installations, ainsi que les frais des joueurs.

Le secrétaire générale, É. Campbell, a noté que c'était l'anniversaire de la consultante en communication, Holly Bailey, et lui a souhaité ses meilleurs vœux.

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

A. Blampied

Présidente de l'ATA :

Pourquoi le rapport annuel 2021-2022 de la CSET ne mentionne-t-il que deux incidents violents alors que, d'après notre enquête ATA, neuf enseignant(e)s ont déclaré avoir été directement impliqués dans un incident violent qui a nécessité l'intervention de la police, sans parler d'autres incidents. Comment expliquez-vous cet écart?

M. Murray

Président de la CSET :

Ces deux incidents sont les actes qui nous ont été signalés. Nous comptons sur nos écoles pour nous signaler les actes et si nous n'en entendons pas parler, c'est que nous n'en avons pas connaissance. Nous avons également reçu un rapport annuel du protecteur de l'élève qui indique que toutes les plaintes ont été traitées de manière appropriée. C'est notre principale source d'information sur ces plaintes.

A. Blampied

Présidente de l'ATA :

Comment fonctionne le rapport? Les écoles s'adressent-elles directement à l'administration ou aux ressources humaines?

M. Murray

Président de la CSET :

Je ne peux parler que de ceux qui ont été rapportés directement à l'administration, puisque le rapport a été signé par le directeur général, M. Soucy et moi-même.

M. Roberts

Représentant de l'ATA :

L'année prochaine, dans le but d'améliorer l'environnement et les conditions de travail, la commission scolaire serait-elle intéressée de collaborer avec l'ATA pour développer une enquête annuelle sur la violence afin de collecter des données ?

M. Murray

Président de la CSET :

Je suis certain qu'il existe un certain nombre de façons différentes de recueillir des données, et cela pourrait être une excellente façon de le faire. Je renvoie la question à notre nouvelle directrice générale, K. Mackey, pour qu'elle choisisse la manière de signaler et d'aborder ces questions.

17. GOVERNANCE ET COMMUNICATION

Aucune.

18. AJOURNEMENT

Tous les sujets ayant été épuisés, le commissaire T. Pezzi-Bilodeau recommande d'ajourner la réunion à 20h38.

Éric Campbell
Secrétaire général

Michael Murray
Président

EC/gm
27.06.2023



QUEBEC ENGLISH SCHOOL
BOARDS ASSOCIATION

To: **Board of Directors, Board Chairs and Secretaries General**

From: Wade Gifford, Chair of the Nominations Committee

Date: June 16, 2023

Re: **Nominations to the Board of Directors, Officers (Executive Committee),
Recognition of service award (12 years), Recognition of long-service award
(25 years) and Award of Merit**

Director and Officer (Executive Committee) Elections

The Quebec English School Boards Association (QESBA) must ***receive nominations*** to the ***QESBA Board of Directors by September 1, 2023 at 4:00 p.m.*** One of your nominations to the Board of Directors must be either the Chair or the Vice-Chair of your member board. The Chair or Vice-Chair of your board will be by virtue of the QESBA Constitution the appointed your Executive Committee member representing your board. From among the nine members of the Executive, Nominations to the positions of President and Vice-President are ***due no later than October 6, 2023 at 4:00 p.m.*** The 2023 electoral cycle includes the following:

President	(2023-2025)	2-year term
Vice-President	(2023-2025)	2-year term

The Board of Directors and Executive Committee are completed by member board nomination, all for a 2-year term (2023-2025).

Thank you,
Nominations Committee

August 8, 2023

Dear Council of Commissioners,

I would like to thank you for choosing me as the winner of the **EASTERN TOWNSHIP SCHOOL BOARD COMMISSIONERS' SCHOLARSHIP**. This school year has been challenging due to difficult events happening in my personal life. I have missed a lot of school due to a car accident and needing to take physiotherapy. Having people recognize perseverance and academic achievement is important to me as most people do not know what is actually happening to students outside of school. I will use this money to pay for my school books and other expenses related to my program.

Sincerely,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Malyha Paul Béchard', written in a cursive style.

Malyha Paul Béchard